Population active

Dernière mise à jour : 07 septembre 2022

Cette fiche traite de la main-d'œuvre agricole c'est-à-dire du nombre total de personnes travaillant dans ce secteur en Wallonie ainsi que de leur nombre moyen par exploitation, et ce selon l'orientation technico-économique ou leur répartition sur le territoire. La transmission des exploitations est également abordée.

Depuis 1990, la Wallonie a perdu la moitié de sa main-d'œuvre. En 2020, il reste environ 22 000 actifs agricoles réguliers en Wallonie. En moyenne, 2,2 personnes travaillent par exploitation dont 0,4 travailleur occasionnel. Malgré une main-d'œuvre globalement plus importante dans les grandes exploitations, on constate qu'une fois ce paramètre ramené à l'hectare, celles-ci nécessitent moins de travailleurs. L'horticulture est le secteur qui en requiert le plus avec en moyenne 5 fois plus de personnes pour une superficie 2,5 fois plus petite.

La reprise des fermes est un sujet préoccupant car, en 2020, les exploitants âgés de 50 ans et plus détiennent 53 % de la SAU et seulement 22 % d'entre eux déclarent avoir un successeur.

La Wallonie compte moins de 22 000 travailleurs réguliers en agriculture ou horticulture, ce nombre a diminué de plus de 50 % depuis 1990

En 2020, 21 947 personnes travaillent régulièrement dans le secteur agricole dont quasiment la moitié à temps plein (47 %). A ces personnes, s'ajoutent 4 516 travailleurs occasionnels.

En trente ans, le nombre de personnes exerçant régulièrement une activité agricole a régressé d'un peu plus de la moitié. La diminution du nombre de personnes occupées en agriculture est un phénomène qui s'inscrit dans le temps.

Evolution de la main-d'œuvre régulière

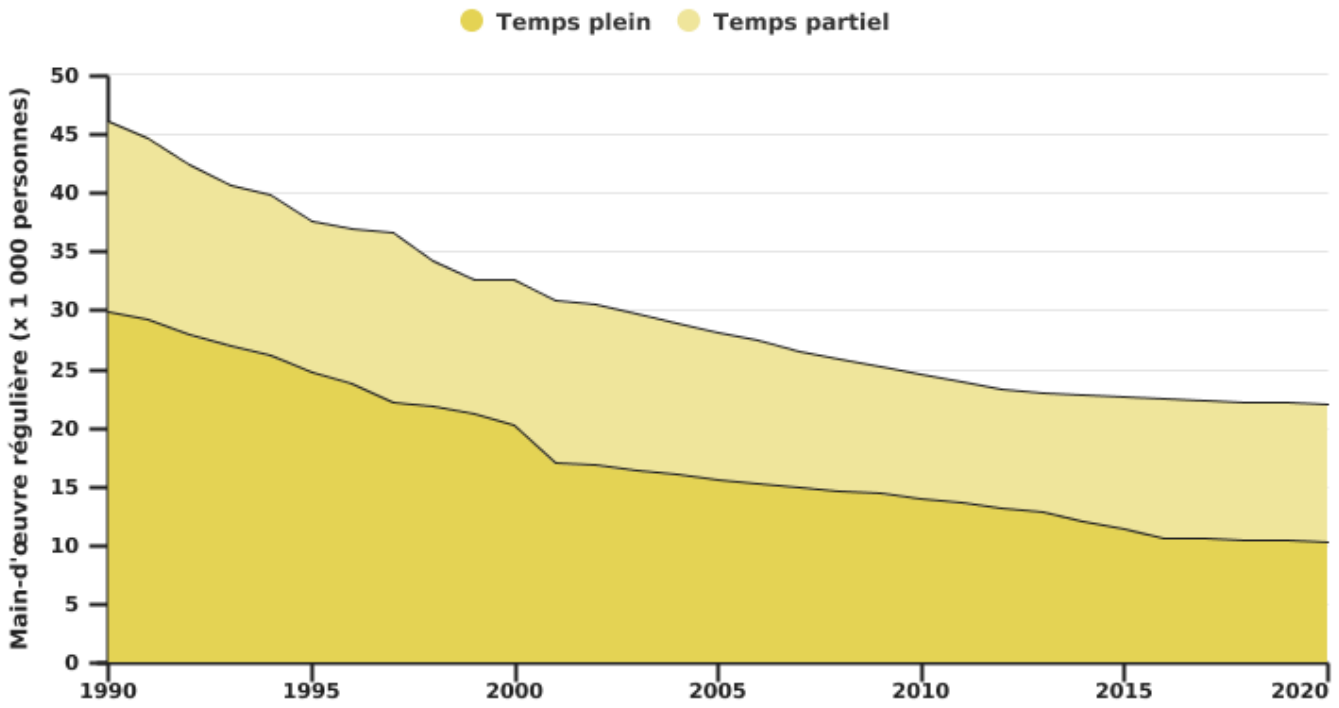

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2022

Diminution de la main-d'œuvre agricole

Les progrès dans de nombreux domaines comme l'utilisation d'engrais, la sélection de plantes et d'animaux à haut rendement, l'amélioration des techniques et des connaissances liées à ces productions, la mécanisation ou encore l'encadrement des producteurs ont conduit à une amélioration de la productivité du travail et par conséquent à une augmentation de la taille moyenne des exploitations agricoles et à la diminution du besoin en main d'œuvre.

D'autres raisons peuvent également expliquer la diminution de la main-d'œuvre : les contraintes horaires du métier, l'externalisation croissante des travaux à des entrepreneurs agricoles, l' importance du capital à investir lors d'une reprise, etc. L'attractivité de la profession pâtit également de son isolement social : travaux journaliers souvent lourds et exigeants, éloignement des agriculteurs des autres acteurs de la société et notamment des consommateurs... A cela s' ajoutent des risques externes, comme les accidents climatiques, les épizooties ou l'exposition aux fluctuations des marchés, mais aussi des risques internes, comme les accidents du travail. Ces raisons expliquent entre autres le problème de transmission des exploitations menant à l'érosion du nombre d'agriculteurs depuis de nombreuses années.

- Les élevages bovins regroupent 40 % de la main-d'œuvre agricole wallonne

L'analyse selon les orientations technico-économiques [OTE] n'est effectuée que pour les exploitations professionnelles. En 2020, elles sont au nombre de 10 674 et comptent 19 216 travailleurs réguliers et 4 235 saisonniers.

Les exploitations spécialisées en élevage de bovins (laitiers, viandeux ou combinant les deux productions) représentent pratiquement la moitié (47 %) des exploitations et occupent 40% des actifs agricoles en Wallonie. Les exploitations spécialisées en grandes cultures en occupent 27%. Alors qu' elle ne concerne que 3 % des exploitations wallonnes, l'horticulture emploie 13 % de la main-d'œuvre totale, principalement en raison de son recours important aux travailleurs occasionnels. En effet, huit travailleurs occasionnels sur dix travaillent dans une exploitation spécialisée soit en grandes cultures, soit en horticulture.

Depuis 1990, plus de la moitié des travailleurs agricoles réguliers occupés dans une exploitation professionnelle a disparu. Cela est dû à l'effet combiné de la diminution du nombre d'exploitations (moins un tiers depuis 1990) et de l'amélioration de l'efficacité du travail.

Le secteur le plus impacté est celui des bovins laitiers. Historiquement, cette OTE regroupait plus d'un tiers des travailleurs agricoles réguliers mais son effectif a été divisé par trois. A l'inverse, les exploitations spécialisées en bovins viandeux, celles combinant bovins laitiers et viandeux mais également celles spécialisées en grandes cultures comptent plus de travailleurs réguliers qu' auparavant. Depuis 2010, la progression du nombre d'agriculteurs spécialisés en grandes cultures est importante. Cette OTE « bénéficie » de l'arrêt de l'élevage pour s'orienter uniquement vers les grandes cultures. Quant aux éleveurs de bovins viandeux, le nombre de travailleurs avait tendance à progresser de façon plus ou moins constante dans les années 2000 mais il régresse rapidement ces dernières années.

Répartition de la main-d'œuvre totale des exploitations professionnelles selon l' OTE en 2020

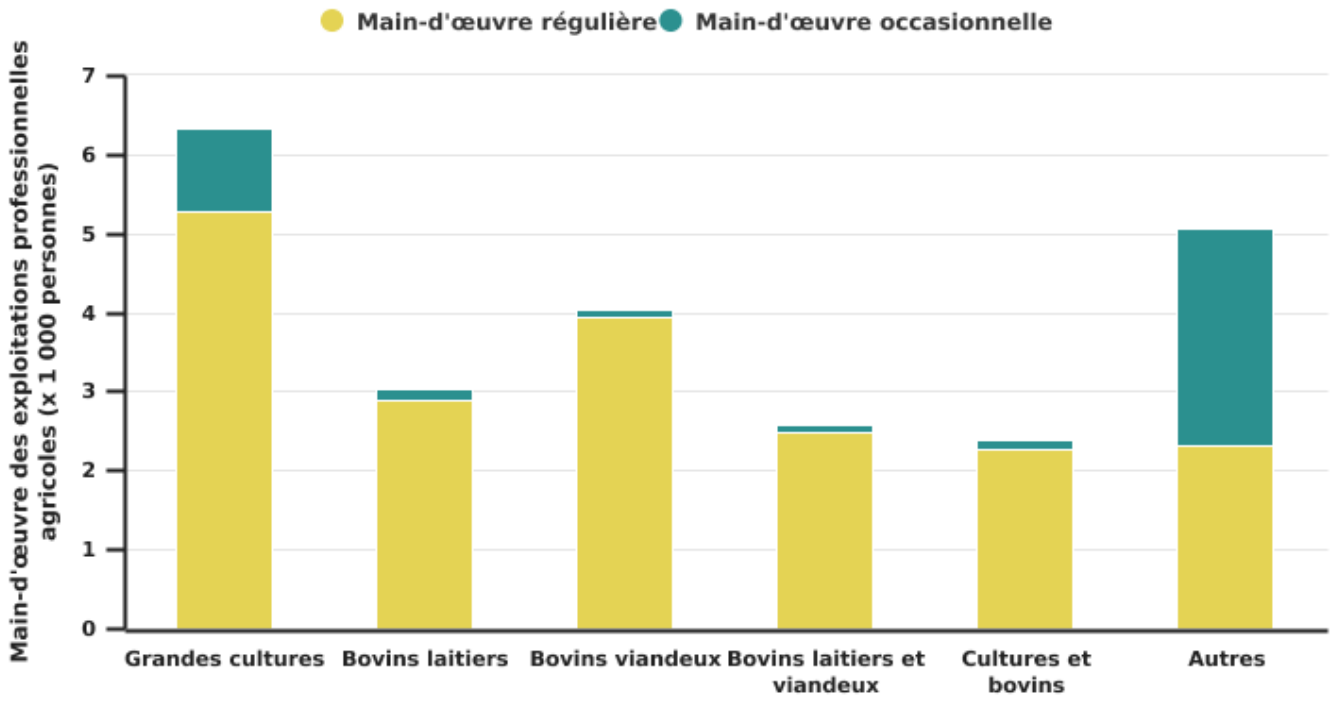

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2022

Evolution de la main-d'oeuvre régulière des exploitations professionnelles selon l'OTE

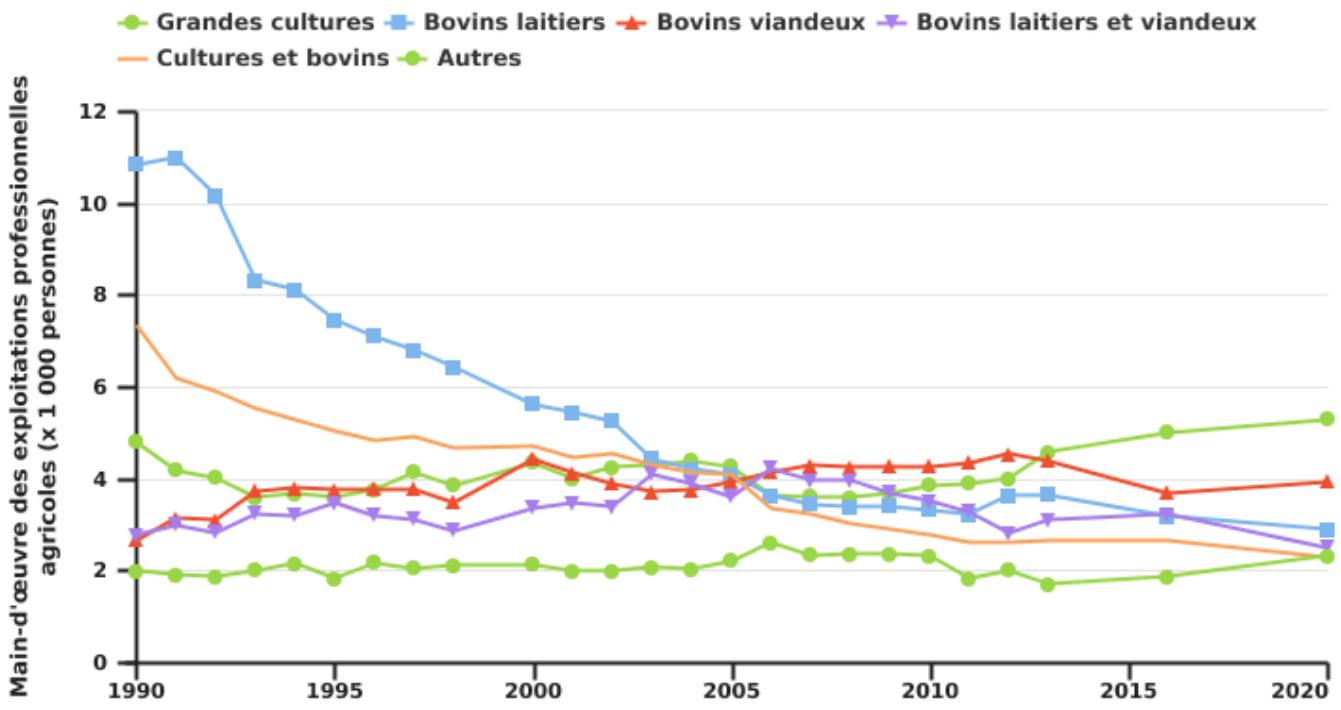

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2022

- Un tiers de la main-d'œuvre agricole régulière du pays se situe en Wallonie, qui n'occupe cependant que 11 % des travailleurs occasionnels

La répartition des actifs agricoles entre les **régions agricoles** est en parfaite corrélation avec le nombre d'exploitations par région. De ce fait, en 2020, la main-d'œuvre régulière wallonne se situe principalement en région limoneuse (40 % du total). A l'inverse, la Campine hennuyère et la Fagne, régions aux dimensions restreintes, n'occupent que peu de travailleurs réguliers en agriculture, respectivement 36 et 445 personnes.

Concernant la main-d'œuvre saisonnière, des différences s'observent également entre les régions agricoles. Celle-ci représente plus ou moins 20 % de la main-d'œuvre totale dans les régions limoneuse et herbagère. Ces deux dernières régions accueillent la majorité (64 %) des exploitations wallonnes spécialisées en horticulture, orientation gourmande en main-d'oeuvre occasionnelle. La proportion reste également élevée dans le Condroz et l'Ardenne avec un peu plus de 10 % des travailleurs qui sont des personnes occasionnelles.

Cette répartition entre les régions agricoles n'a quasiment pas évolué depuis 1990.

En 2020, les **provinces** de Hainaut et de Liège sont celles qui comptent le plus grand nombre de personnes travaillant régulièrement ou de façon saisonnière en agriculture (respectivement 28 % de la main-d'œuvre totale). Ces provinces sont de loin les plus peuplées.

En 2020, la Wallonie regroupe 32 % des actifs travaillant régulièrement dans le secteur agricole belge. Le rapport entre le nombre d'actifs réguliers et le nombre d'actifs total varie sensiblement selon la région ; s'il est de 60 % pour la Belgique, ce rapport est de 83 % en Wallonie et tombe à 53 % en **Flandre**. En effet, la Flandre emploie nettement plus de travailleurs occasionnels (90 % des travailleurs occasionnels belges) notamment dans les secteurs horticole ou avicole.

Répartition de la main-d'œuvre totale en Wallonie et en Belgique en 2020

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel) © SPW - 2022

Répartition de la main-d'œuvre totale en Belgique en 2020

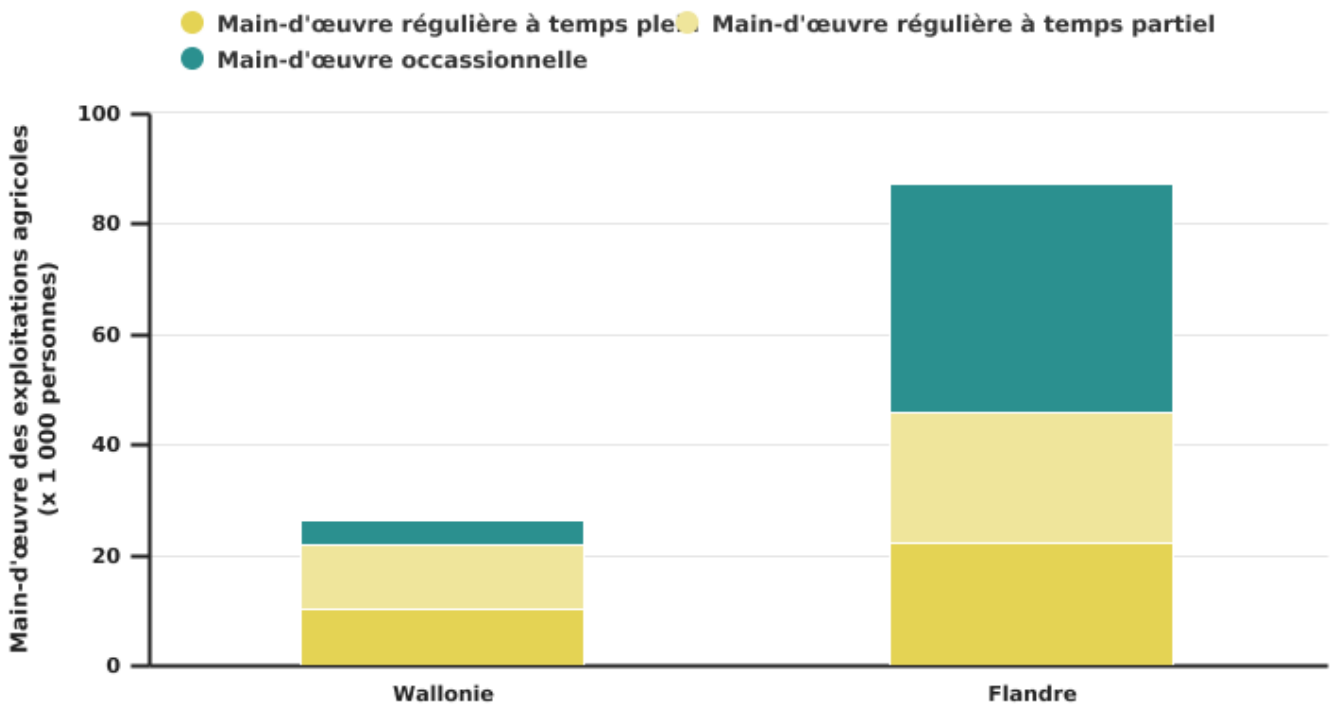

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel) © SPW - 2022

- En 2020, l'agriculture wallonne représente 2 % de la population active tous secteurs économiques confondus

En Wallonie, les personnes âgées de 15 à 64 ans sont considérées comme actives au niveau du marché du travail sauf les étudiants. Parmi cette population, un peu moins de 1,35 million de personnes sont actives sur le marché de l'emploi.

En 2020, les travailleurs agricoles représentent 2 % de la population wallonne active sur le marché de l'emploi. Ce pourcentage varie selon les provinces. Proportionnellement à la population active occupée sur l'ensemble des activités économiques, c'est la province de Luxembourg qui occupe le plus d'actifs en agriculture.

Les exploitations wallonnes occupent de façon régulière en moyenne 1,8 personne, en augmentation par rapport à 1990

En 2020, chaque exploitation wallonne comptait en moyenne 2,2 personnes dont 0,4 travailleur occasionnel. En Wallonie, seuls 6 % des exploitations emploient des travailleurs occasionnels.

Depuis 1990, le nombre moyen de travailleurs réguliers par exploitation a augmenté légèrement (+10 %) alors que la superficie moyenne a doublé. L'agriculture est le secteur où l'augmentation de la productivité du travail est la plus importante grâce, entre autres, à la mécanisation et aux améliorations des techniques de production. En outre, la tendance croissante au recours à des entreprises extérieures permet de diminuer le besoin interne de main-d'œuvre. Ces phénomènes ont pour conséquence de faire diminuer le besoin en main-d'œuvre par hectare. En trois décennies, on a divisé par deux le besoin en main-d'œuvre pour gérer 100 ha.

Les personnes ne travaillant pas toujours à temps plein, le nombre de personnes n'est pas un critère suffisant pour appréhender la main-d'œuvre disponible pour réaliser le travail. C'est pour cela qu'il existe la notion d'unité de travail annuelle (UTA) qui ramène le temps de travail en équivalent temps plein. Cette notion est détaillée dans la fiche « Temps de travail ».

Evolution de la main-d'œuvre régulière moyenne

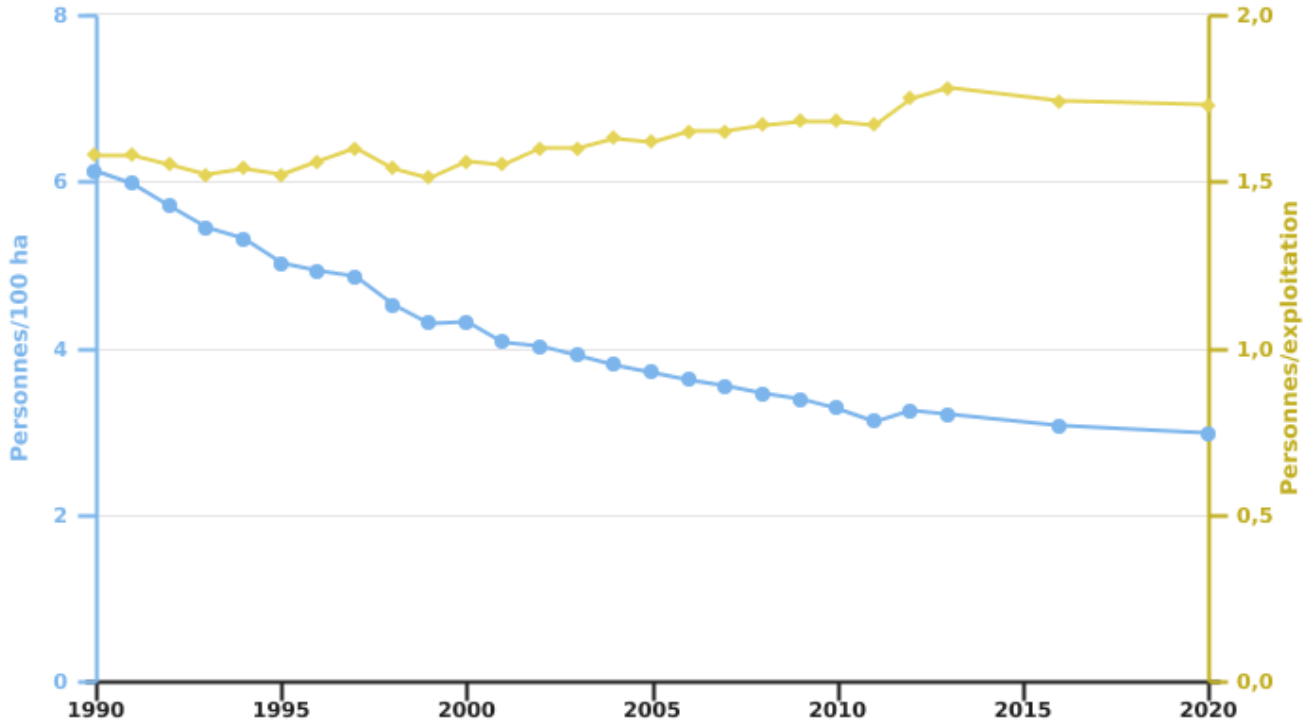

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2022

- En horticulture, la main-d'œuvre par exploitation est cinq fois supérieure à la moyenne wallonne

L'analyse selon l'OTE est réalisée uniquement pour les exploitations professionnelles. En 2020, ces dernières occupent également en moyenne 1,8 personne travaillant régulièrement et 0,4 travailleur occasionnel.

En 2020, la production horticole nécessite un nombre important de main-d'œuvre majoritairement saisonnière, surtout pour les activités de taille et de cueillette. Par conséquent, avec 11,3 personnes en moyenne, dont 79 % de travailleurs occasionnels, ces exploitations emploient le plus de main-d' œuvre que ce soit au niveau de la main-d'œuvre régulière ou saisonnière. L'horticulture demande donc cinq fois plus de main-d'œuvre pour exploiter en moyenne une superficie 2,5 fois plus petite.

Les exploitations spécialisées en bovins laitiers ont un besoin en main-d'œuvre régulière (2,0 personne/exploitation) légèrement supérieur à la moyenne dû au travail d'astreinte matins et soirs. Les travailleurs occasionnels sont rares dans les élevages laitiers (0,1 personne/exploitation) et dans les élevages spécialisés en bovins de façon générale (6 % des actifs totaux).

En grandes cultures, il y a moins de main-d'œuvre régulière (1,6 personne/exploitation) mais un peu plus de travailleurs occasionnels (0,3 personne/exploitation).

Evolution de la main-d'œuvre régulière moyenne des exploitations professionnelles selon l'OTE

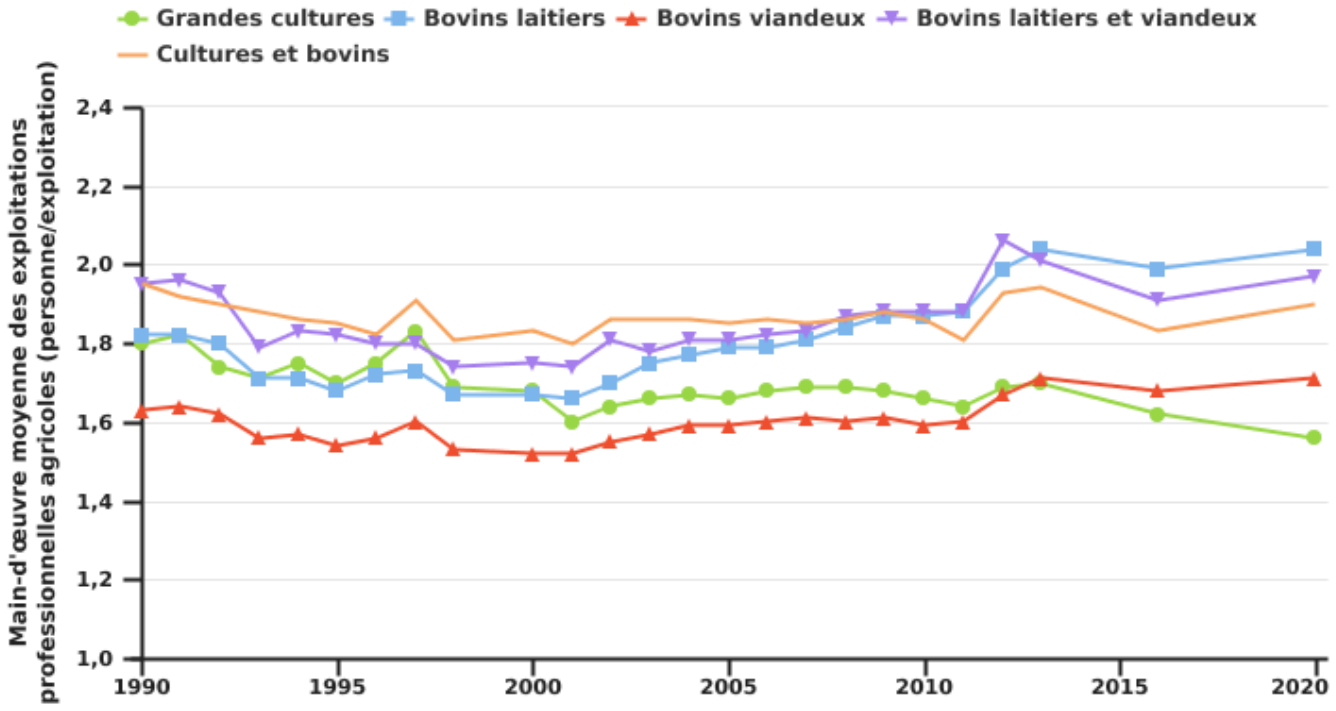

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2022

- Les exploitations flamandes nécessitent plus de main-d'œuvre, presque un tiers en plus par exploitation qu'en Wallonie

En 2020, plusieurs **régions agricoles** présentent un nombre de personnes régulières par exploitation légèrement supérieur à la moyenne régionale : la Haute Ardenne, la région herbagère, la région sablo-limoneuse, la région jurassiqueet le Condroz. La Haute Ardenne et la région herbagère regroupent majoritairement des exploitations avec de l'élevage laitier, dont le besoin en main d'oeuvre régulière est important. La région limoneuse, orientée vers les grandes cultures, bénéficie d'une main-d'œuvre totale supérieure à la moyenne régionale grâce à la présence de plus de travailleurs occasionnels que les autres régions.

Depuis 1990, la plus grande progression concernant la main-d'œuvre régulière est observée en Haute Ardenne (+23 %). Cela s'explique certainement par la progression plus importante du nombre moyen de bovins laitiers par exploitation dans cette région.

Au **niveau provincial**, la province de Liège dispose de la main-d'œuvre moyenne la plus importante avec 1,8 travailleur régulier et 0,6 travailleur occasionnel. Cette province se caractérise par la présence d'élevages laitiers et de l'horticulture, deux secteurs gourmands en main-d'œuvre.

En trois décennies, c'est la province de Luxembourg qui a vu sa main-d'œuvre régulière progresser le plus, passant de 1,5 travailleurs réguliers à 1,7. La main-d'œuvre régulière moyenne par exploitation dans la province de Hainaut est restée stable (1,7 travailleur par exploitation).

En 2020, le nombre d'actifs agricoles moyen par exploitation en **Flandre** est de 3,6 personnes dont 1,8 travailleur occasionnel. L'augmentation de la main-d'œuvre moyenne par exploitation a été la plus importante dans cette région (+19 % depuis 1990).

Répartition de la main-d'œuvre moyenne en 2020

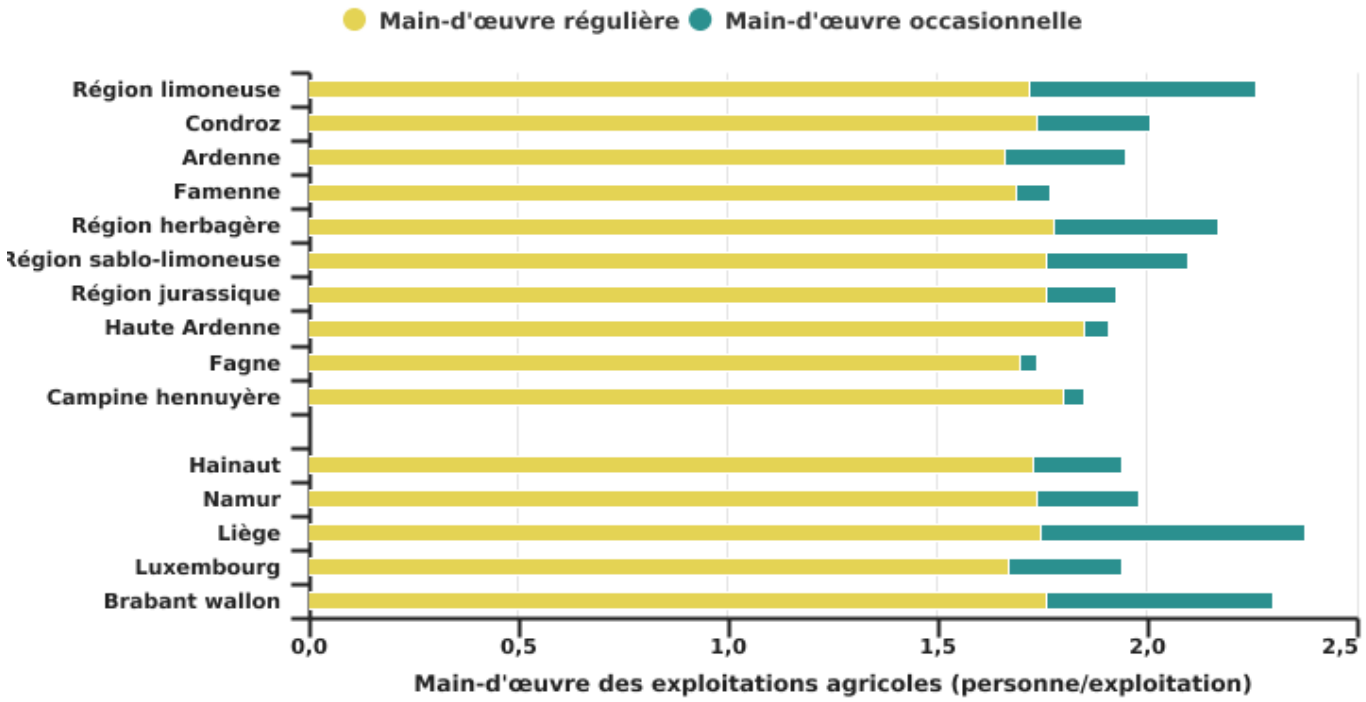

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2022

Main-d'oeuvre régulière moyenne par exploitation dans les communes en 2020

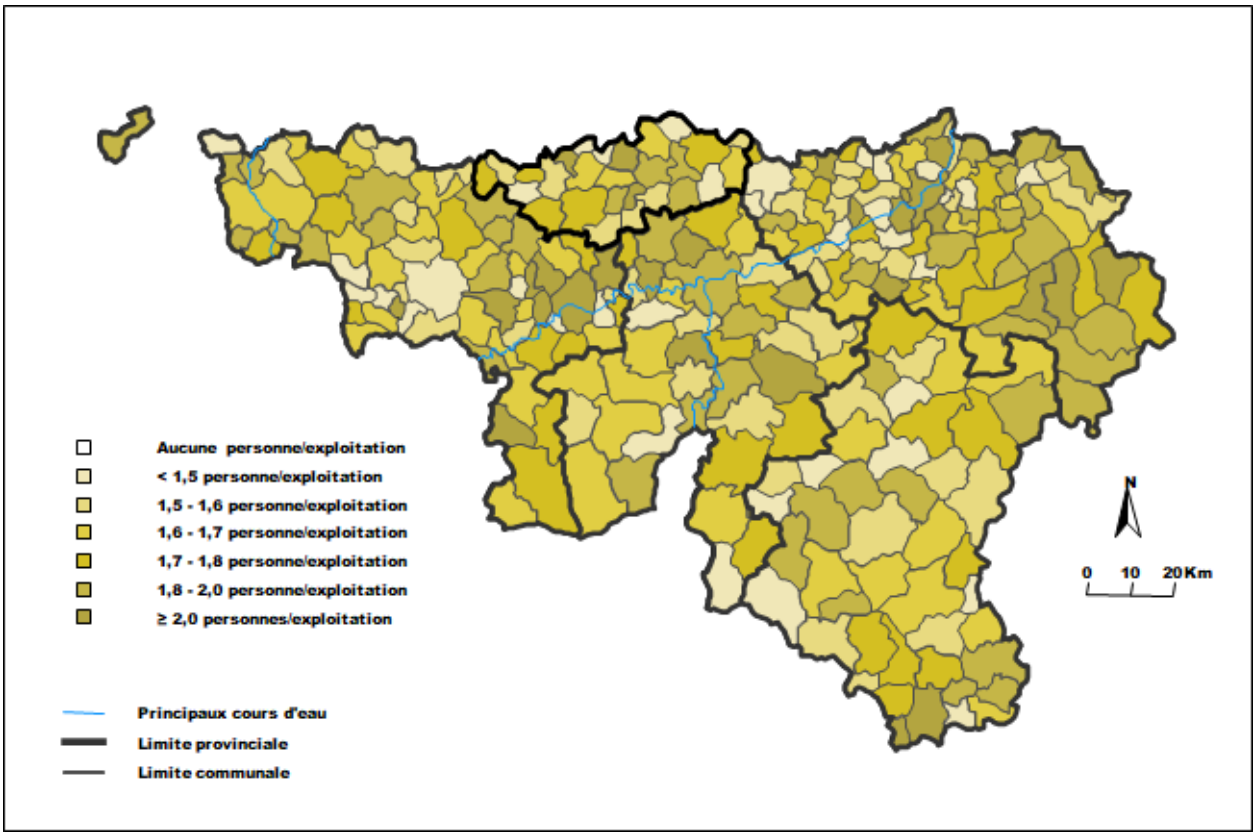

SPF Économie DG Statistique (Statbel) © SPW - 2022

Le besoin en main-d'œuvre régulière par hectare est inversement proportionnel à la taille des exploitations

En 2020, plus d'un quart (27 %) des actifs réguliers se trouvent dans des exploitations de moins de 25 ha et un cinquième (21 %) dans les exploitations de plus de 100 ha. La dispersion de la main-d' œuvre selon les différentes classes de SAU est quasiment identique à celle des exploitations.

En moyenne, les exploitations de petites dimensions (<25 ha) occupent 1,8 personne (dont 0,3 travailleur occasionnel), contre 2,9 personnes pour les exploitations de plus de 100 ha (dont 0,6 travailleur occasionnel).

L'accroissement des superficies cultivées par exploitation nécessite de plus en plus de main-d'œuvre, même si, grâce à l'amélioration de la productivité du travail, cette relation n'est pas linéaire. Logiquement, les plus grandes exploitations sont celles exigeant le plus de main-d'œuvre. Cependant, malgré l'agrandissement des fermes, la main-d'œuvre régulière moyenne par exploitation a diminué. Depuis 30 ans, seules les exploitations de moins de 10 ha ont vu leur main-d'œuvre régulière

moyenne augmenter, passant de 1,2 à 1,5 personne par exploitation, soit une progression de 24 %. En effet, en 2020, les exploitations de moins de 10 ha sont majoritairement horticoles, secteur nécessitant plus de main-d'œuvre. Globalement, plus les exploitations sont grandes, plus la diminution de la main-d'œuvre régulière par exploitation est importante, allant jusqu'à -30 % en 30 ans pour les exploitations de plus de 200 ha. Une mécanisation plus performante dans les exploitations de plus grande taille et la réalisation d'économies d'échelle pour certaines tâches peuvent expliquer cette diminution.

Lorsque l'on analyse ce besoin moyen de main-d'œuvre rapporté à un hectare, proportionnellement, ce sont les exploitations de petite dimension qui nécessitent plus de personnes avec 0,4 personne par hectare. Ce chiffre diminue graduellement avec l'augmentation de la taille des exploitations pour atteindre 0,02 personne par ha pour les exploitations de plus de 100 ha.

Dans les petites exploitations, 78 % de la main d'œuvre régulière travaillent à temps partiel, contre moins de 40 % pour les exploitations de plus de 100 ha.

Evolution de la répartition de la main-d'œuvre régulière selon la taille des exploitations

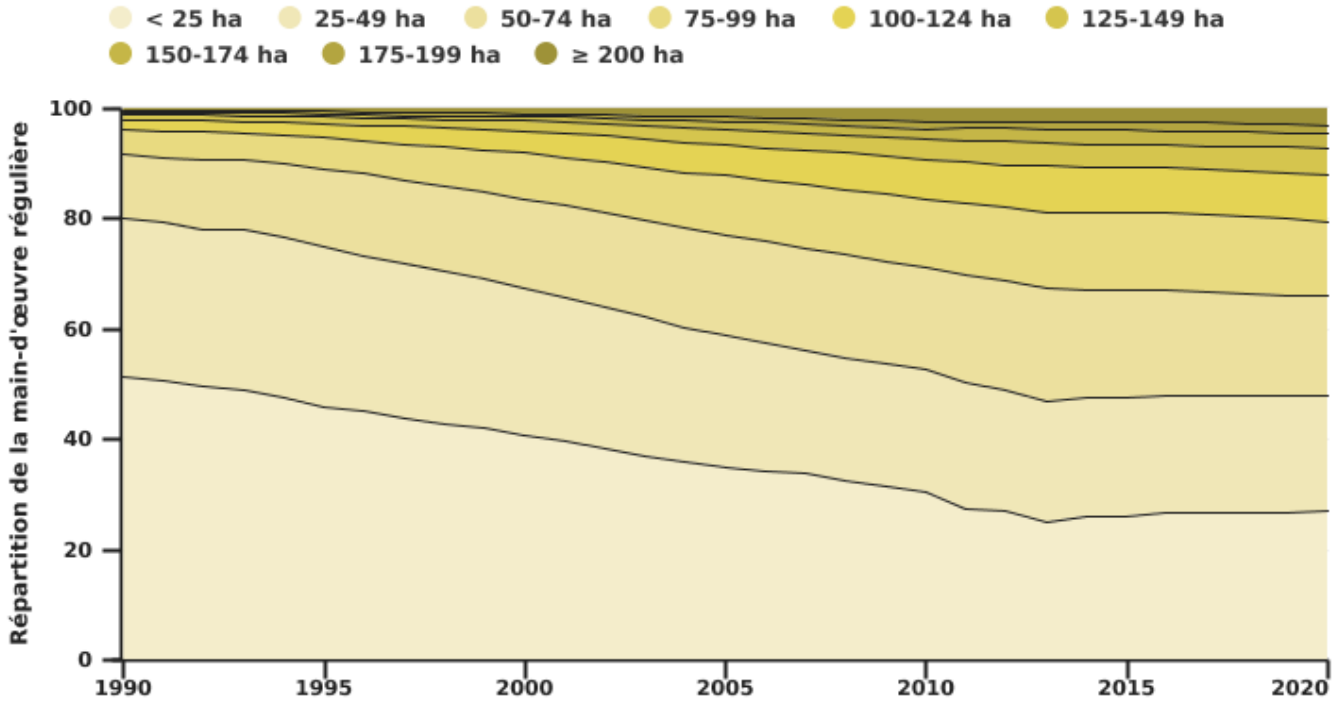

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2022

Seul un exploitant de 50 ans et plus sur cinq déclare avoir un successeur

L'exploitant est la personne pour le compte de laquelle l'exploitation est mise en valeur par la production agricole primaire tout en assurant d'autres fonctions liées à la biodiversité et au territoire. Il perçoit les bénéfices et supporte les pertes éventuelles de l'exploitation. Cette main-d'œuvre est majoritaire en Wallonie.

Les exploitants de 50 ans et plus représentent en 2020, 68 % des exploitants wallons. De plus, ceux-ci détiennent 53 % de la SAU et seulement 22 % d'entre eux déclarent avoir un successeur, tandis que 40 % savent déjà qu'ils n'en auront pas. La succession est un enjeu crucial pour l'avenir de l' agriculture dans notre région.

En 1990, seul un exploitant de 50 ans et plus sur quatre déclarait avoir un successeur, cette proportion s'est encore dégradée par la suite. Par contre, le nombre d'exploitants déclarant ne pas avoir de repreneur a diminué, passant de 52 % à 40 %.

Au sein des exploitations professionnelles, c'est au niveau des exploitations spécialisées en grandes cultures qu'on retrouve le plus d'agriculteurs déclarant avoir un repreneur (30 % des agriculteurs de 50 ans et plus). A l'inverse, au niveau des élevages de bovins viandeux, seulement 14 % des éleveurs de plus de 50 ans déclarent avoir un repreneur, un sur deux affirmant ne pas en avoir. L'élevage bovin viandeux souffre depuis quelques années d'une conjoncture défavorable, cela se ressent.

La Flandre est dans une situation plus critique, avec seulement 13 % des agriculteurs de 50 ans et plus déclarant avoir un successeur et un sur deux affirmant ne pas en avoir.

Répartition des exploitants de 50 ans et plus selon la présence éventuelle d'un successeur en 2020

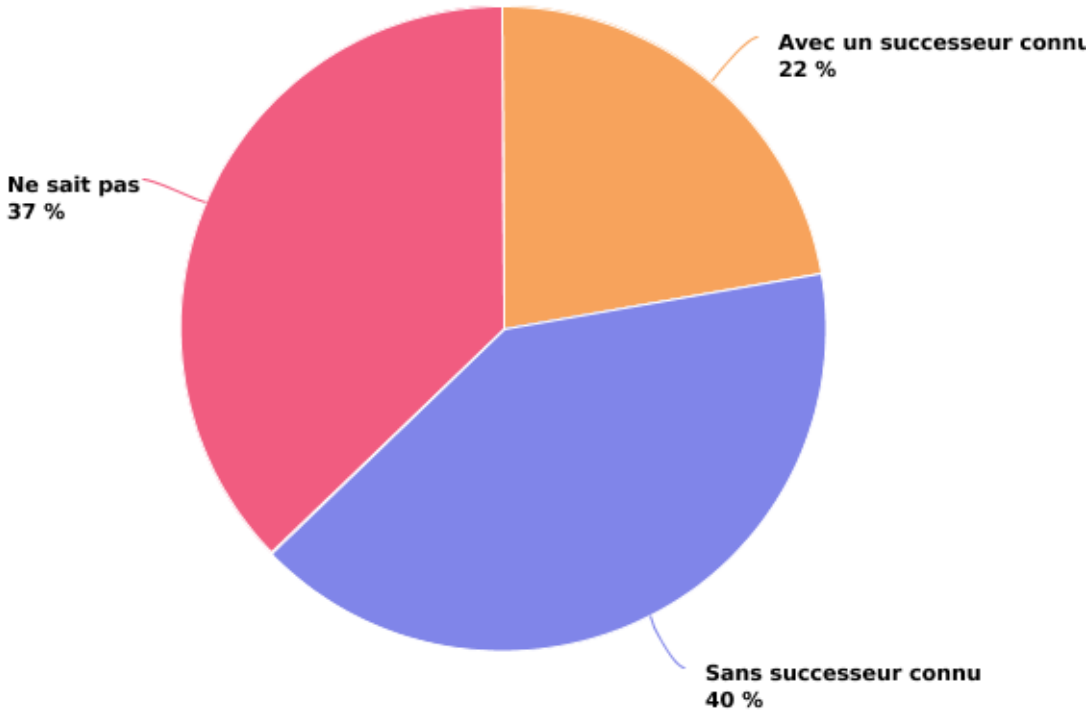

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2022

Répartition des exploitants de 50 ans et plus des exploitations professionnelles selon l'OTE en 2020

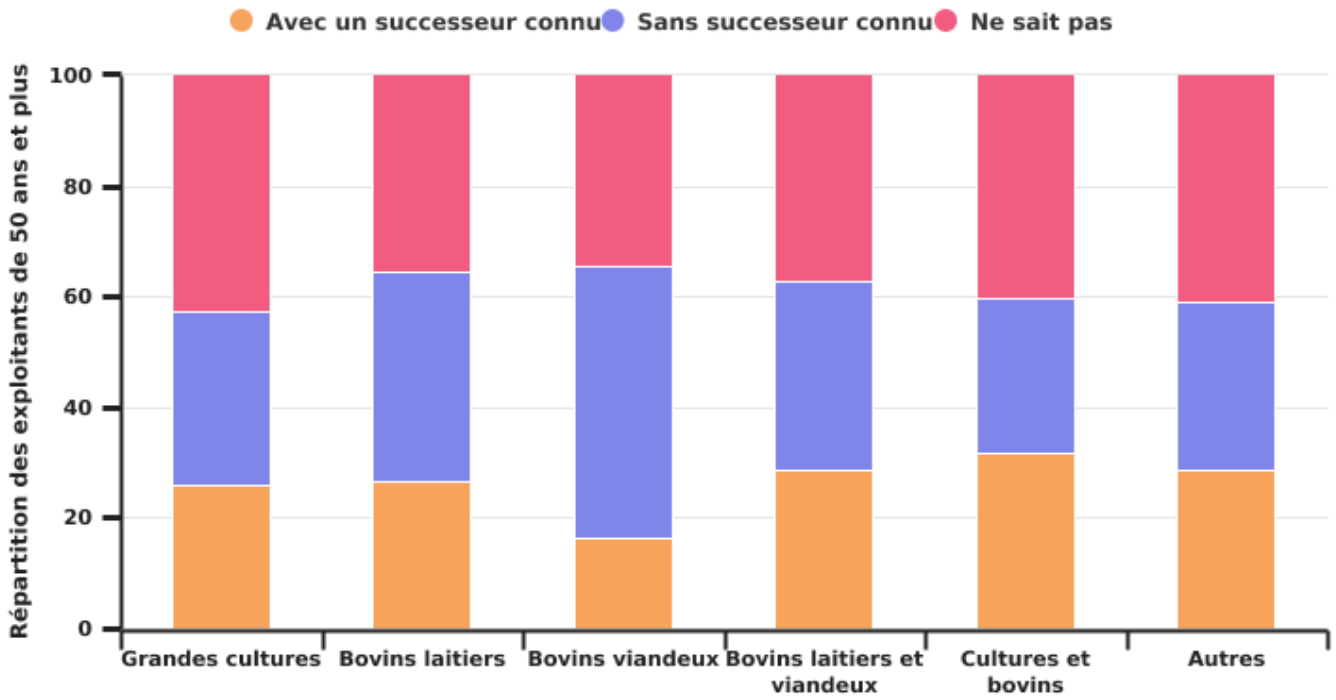

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2022

En savoir plus ?

Sources :

- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)
- Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité : ww.capru.be/variables/population-active